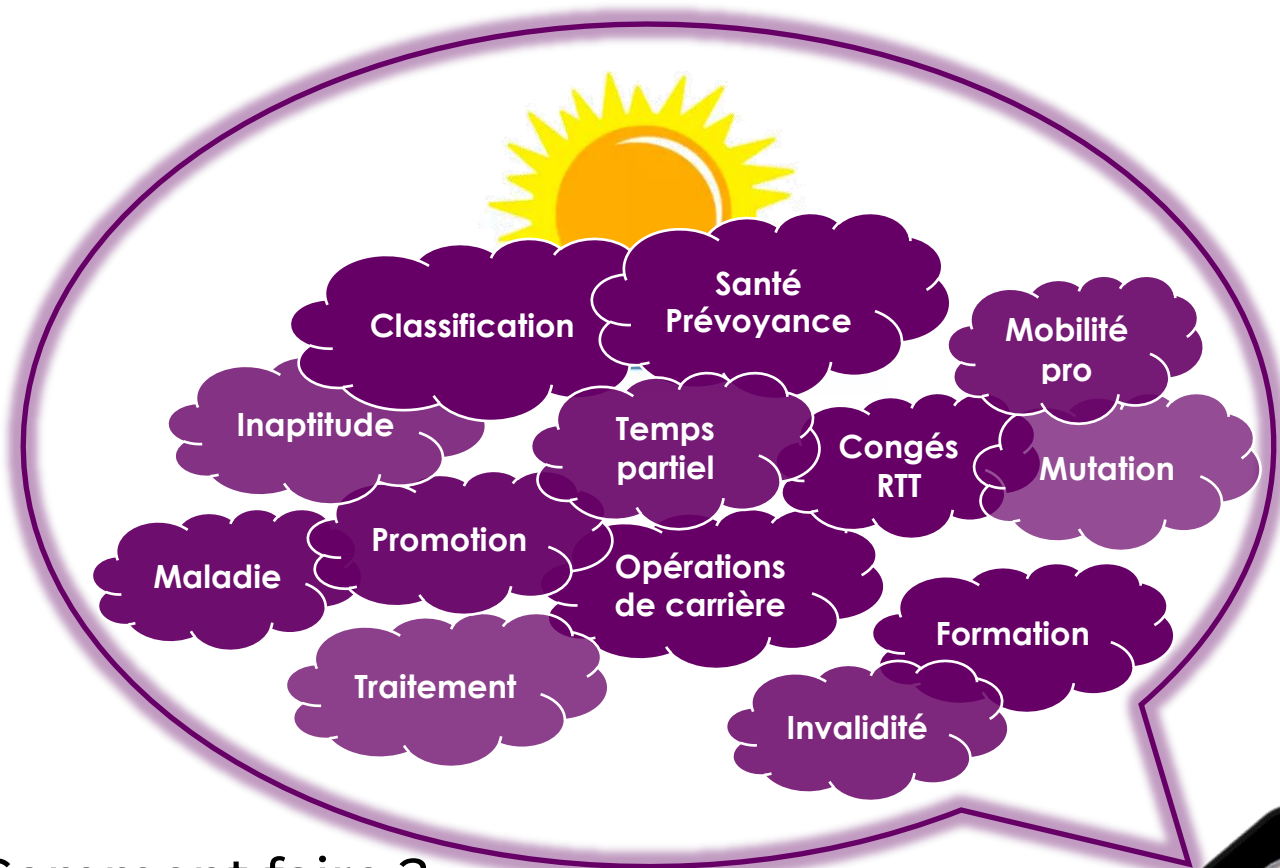


# AGENTS PUBLICS

Le SNAP met à votre disposition  
**UNE PERMANENCE BIMENSUELLE**



## Comment faire ?

Pour obtenir vos réponses réglementaires et légales...

... Vous posez votre question par mail sur :

@ [snap.statutpublic@laposte.net](mailto:snap.statutpublic@laposte.net)



Lors de la prochaine date de permanence, vous recevez votre réponse.

Certaines questions nécessitent des compléments d'information.



! Pensez à indiquer votre n° de téléphone pour que l'on puisse vous joindre, le cas échéant.

Prochaine permanence le 31 janvier.  
Permanences du 1<sup>er</sup> semestre :

14 février	11 avril	2 juin
28 février	18 avril	13 juin
14 mars	5 mai	23 juin
28 mars	19 mai	4 juillet

